

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 47

Artikel: A propos d'armoiries communales
Autor: Bioley, Pierre / Mérine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216785>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,
pour 1922, recevront ce journal

GRATUITEMENT

dès ce jour au [31 décembre prochain,
en s'adressant à l'Administration,
9, Pré-du-Marché, Lausanne.



n'avont tant bin que mau ein trabetsaint et ein zigzegueint, ion dè stâo compagnons fâ à l'autro :

- Louis!
- Et quiet! François?
- Ne sein rudo bitès!
- Et porquîè?
- Po cein que te vâi qu'on ne sè rebattè pas coumeint dè coutema, et qu'on arâi bin pu bâirè onco on demi.
- Aloo!

A PROPOS D'ARMOIRIES COMMUNALES

Mon cher Conteur,

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la publication des armoiries vaudoises. Pour répondre au vœu final de Mérine, je me permets de lui signaler un projet d'armoiries que j'ai aperçu, il y a quelques jours, dans la salle de la Municipalité, à Method, — un dessin au crayon épinglé au mur — inspiré probablement par les articles du *Conteur*.

L'auteur du projet a voulu faire des armes parlantes et s'est inspiré de la prononciation usuelle du mot « Method » : *mathoud* ou *matou*.

L'écu, aux couleurs cantonales, porte à la partie supérieure (blanche) deux chats ou matous de... assis et affrontés.

Mérine pourrait obtenir sans doute, des autorités de Method, une copie de ce projet, qui a le mérite, peut-être pas très héraldique, d'être couleur locale.

Pierre Bioley.

* * *

On nous prie d'insérer les lignes suivantes :

Les typos ont commis quelques fautes dans mes articles sur les armoiries communales; elles étaient dues, peut-être, à ma mauvaise écriture. Cependant, je tiens à dire que la partie supérieure de l'écusson d'Yverdon n'a jamais été *bleue*; elle est *blanche* (argent).

Mérine.



BRETONNET ET COUSIN-GRIVOIS

Le colonel Lécorché de Vaucresson avait une âme simple et loyale dans un corps de beau militaire. Soldat de race comme de tempérament, il avait suivi la carrière rectiligne des siens, ainsi qu'on enfle une venelle qui raccourcit pour gagner du temps sur la vie. Les Lécorché de Vaucresson se divisent en deux lignées : la bretonne et la normande; il était de la bretonne.

Il en eût même été le dernier si, d'un mariage, il n'eût eu un fils pour perpétuer son nom. Cet héritier s'appela Firmin. Le père et le fils s'adoraient. Ce que l'un voulait, le voulait l'autre, et la plupart du temps ils le voulaient ensemble.

— Quand tu voudras te marier, avait dit le père à son fils, tu n'auras qu'à me donner l'adresse des parents de la jeune personne. Je passerai ma redingote de pékin, et, avec ma rosette, j'irai leur de-

mander sa main pour toi. Mais il est bien entendu, n'est-ce pas, que tu ne m'enverras que chez de parfaits honnêtes gens?

Or la semaine dernière, le jeune homme entra de bon matin chez le colonel qui fumait sa pipe dans son lit, la fenêtre ouverte.

— Ah! c'est toi? Tu te décides à venir voir ta vieille baderne paternelle! Vas-tu bien, au moins.

— Habille-toi et viens, je t'emmène par le rapide.

— Où?

— Tu le verras. Hâte-toi.

— Quoi faire?

— Demander la main de Colette.

— A qui?

— A son père, M. Bretonnet.

— Quel Bretonnet?

— Le député sortant.

— Bien. Honorable, hein! tu sais?

— C'est l'épithète homérique. Ils le sont tous. Lui, il est austère. L'austère Bretonnet! Il se représente. Il sera réélu. J'aime sa fille. Mets ta rosette.

— Marchons, fit le bon Lécorché de Vaucresson.

Et, trois heures après, ils débarquaient à... mais nommez-la vous-même, et il se dirigeaient vers la demeure depuis deux mois familière à l'amoureux.

Toutes les rues étaient tapissées d'affiches bariolées, où chantaient, sur tous les tons, les noms et les programmes des candidats à la députation parlementaire, et, au milieu de cette réclame multicolore, le colonel avait la sensation d'être criblé de confetti.

Au coin d'une palissade, les regards du colonel s'arrêtèrent sur un placard de couleur flamboyante, où on lisait, en lettres d'un pouce :

« Citoyens,

« L'austère quinze mille, sans compter le rabiot, qui, sous le nom de

BRETONNET

a le culot de se présenter encore une fois à vos suffrages, ne s'appelle pas plus Bretonnet que je m'appelle Adamastor. C'est un simple bagnard, bien connu à la Nouvelle, et qui n'a même pas fait son temps! J'attends son démenti de pied ferme.

» Vous ne voterez pas, honnêtes gens, commerçants probes, pères de famille attentifs, fonctionnaires héroïques, laboureurs magnanimes, pour un repris de justice qui n'a même pas le courage de son opinion et se dissimule lâchement sous la pelisse d'un millionnaire. COUZIN-GRIVOIS ».

— Diable! avait fait le colonel.

Et, montrant le placard à son fils :

— As-tu lu ça?

Firmin haussa les épaules et se mit à rire :

— Viens donc, c'est le moment où la France renouvelle son gouvernement.

— Il n'y pas de fumée sans feu, observa Lécorché de Vaucresson, et ce Couzin-Grivois a l'air de savoir ce qu'il avance.

— Alors, lis la réponse du beau-père, elle est à côté, sur le même mur :

« Chers électeurs,

« Vous avez fait justice, par le mépris des imputations aberrantes, du malheureux qui ne craint pas de s'attaquer au bloc d'une vie de labeur couronné des insignes de l'ordre national. Le sieur

COUZIN-GRIVOIS ou GRIVOIS-COUZIN

car son état civil n'a jamais été bien établi, oublie que si j'étais allé au bain je l'y aurais connu. J'ai



MA IO VEIN-NO ?

SE lâi a bin dâi sorté dé bité, de maladi, on trouvé bin dâi z'espèces dé dzeins et vo mé derâ to cé que vo voudrà, ne lâi a pa rein-quié la gratta que sé ramassé, lâi a assebin la moudâ et lè principalement dé la moudâ que vo vu dévesâ.

— Dein noutron tein, vu deré lou tot vilhîou, ka ne su pllièret dé sti matin, ié dza oïu souna midzo bin quoquié coup, lé dzouvené fehlîé sé vetesson to parâ mi quié ora; l'avan dâi robé qu'allavan bin adrà tanquié su lau sola, onna galèzâ vesta pas traou décolatcha et on tsapi que n'étaî pardieu pa à dédaigni. Vo djârou que fasâi plliési dé sailli avoué dâi grachaus vethié dinche, on s'ein creyâ! cein l'étaî la vretabliou fehlîé dé la campagne; ma ora, ne sé pas quien ouvra dau diabliou l'a passâ; ein é iü, — ne vu pa vo deré iô ka, quand bin su vilhîou, ne tigniou pa dé mé feré trairé lé ge — que m'ant fé ridou pedhy; l'avan met dâi solâ avoué dâi talon dé demi pi dé hiau, seimbiâvé que martsivan su dâi tsevlîé à niâ, dâi robé que lau z'allâvant tanquié ai dzénau et onco pas pi, dâi zaquié bario-laïe rodze et nairé fermou décolatsché — po ne pa vo deré tanquié iô — lou pétrou serra dein on corset que ne pouâvan quazu pllièret socliâ et po fini dé sé veti quemain dian, l'avan met su la frimousse onna voiletta — paret que cein conservé lou teint — ora è-te veré, n'ein sé diablîe lou mot, n'ein mettou mein!

Et deré que lé çosse lé damusalé dé noutra balla campagne vaudoise dé 1921. Marc à Louis, du *Conteur*, que l'è prau fin, porâi-te mé deré cein que voliant itré lé fehlîé dé pâysan dé 1922? mé, ne lâi compreigniou pllièret. On ami dau Conteur.

ON REGRET

Dou z'amis dé cabaret qu'ein avioint praî onna bombardâte ai pommé sé vont reduiré et sé baillont lo bré. Lo tsemin, ma fâi, n'étaî pas trâo lardo, kâ lè dou compagnon lo tésâvont d'on mâidelon à l'autro, et l'avioint bio brelantsi, sé mantegnont bo et bin; mâ n'arâi pas failu que ion dâi gaillâ sé baillâi on betset, âo bin que caupon sé vigné ejmbon-mâ contré leu, l'ariont vito rebattâ perque bas. Ora, ne sé pas se l'étoint ébâhi leu mémo d'être asse solido; mâ âo bes d'on momeint, tandi que camî-